



A Paris, le 27 janvier 2010

Le projet de Bertrand Delanoë ne convainc pas la commission des sites sur l'hippodrome d'Auteuil

Malgré un lobbying intense du maire de Paris, la commission départementale des sites, avec seulement 9 voix favorables sur 25 membres, n'a pas été convaincue par le projet de construction de stade artificiel sur les pelouses de l'hippodrome d'Auteuil.

Le projet du maire de Paris porte atteinte en effet gravement au bois de Boulogne et ne peut être accepté en l'état. A l'heure du développement durable, Claude Goasguen, député-maire du 16^e arrondissement de Paris, invite l'ensemble des autorités responsables sur ce dossier à reconsidérer ce projet de façon à éviter l'irréparable.

Claude Goasguen demande au ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie de faire tous ces efforts pour laisser aux Parisiens un bois de Boulogne, qui est incompatible avec les zones artificielles contraires aux espaces publics de promenade que souhaitent les Parisiens.

Le maire de Paris construit en réalité ces stades artificiels pour pallier les dégâts commis par l'éventuelle destruction du stade Jean Bouin, qui met à la rue des milliers de scolaires et des associations sportives.

Claude Goasguen demande au maire de Paris de renoncer à la démolition du stade Jean Bouin qui, par un effet domino, oblige à une cascade de décisions nuisibles à l'environnement des Parisiens.

Contact presse :
Pasquine ALBERTINI – 06.46.36.31.92